

Élection présidentielle : le sursaut républicain

Les résultats du 2nd tour de l'élection présidentielle sont sans appel : Macron 66,1 % - Le Pen 33,9 %.

L'UNSA salue ce sursaut républicain qui, en portant Emmanuel Macron à la présidence de la République, a préservé l'essentiel en faisant barrage à une candidate dont le programme aurait menacé le cadre-même de notre démocratie et de l'Europe.

Pour l'UNSA, la profondeur de la crise politique et les divisions de notre pays n'en restent pas moins réelles.

Les questions économiques et sociales, pour lesquelles le syndicalisme est un acteur incontournable, en sont l'une des causes premières.

Au cœur de leur traitement figure le dialogue social qui reste l'une des clés de la construction positive et donc de l'acceptation sociale.

C'est le message principal que l'UNSA adresse au nouveau Président de la République.

Reste désormais aux électeurs à choisir, lors des élections législatives, la majorité politique pour gouverner le pays.

Migrations : combattre les idées reçues !

Dans le cadre du congrès UNSA Ile-de-France, et en partenariat avec Solidarité Laïque, un colloque intitulé « Migrations : combattre les idées reçues » s'est tenu à la Bourse du Travail de Paris, mercredi 3 mai dernier.

C'est ainsi que, devant près de 150 militants issus de toutes les fédérations de l'UNSA, se sont tenus trois moments forts :

Dans un premier temps, Marie-Claude Blanc-Chaleard, historienne et docteure spécialiste de l'histoire de l'immigration, a présenté un état des lieux de l'histoire de l'immigration en France.

Une table ronde portant sur les droits des travailleurs migrants (travail, logement, santé) a réuni :

Emilie Trigo, secrétaire nationale de l'UNSA, qui a présenté le cadre juridique des travailleurs migrants, notamment en termes de droit international, rappelant les principaux traités relatifs aux droits de l'Homme, ainsi que les normes internationales du travail dépendant de l'OIT (Organisation internationale du travail),

Guillaume Trichard, secrétaire général de l'UNSA Industrie, qui s'est basé sur l'exemple concret de l'entreprise PSA Poissy pour présenter le rôle des syndicats vis-à-vis de ces travailleurs,

Sabreen Al Razasse, de l'association Revivre, qui a expliqué le rôle de celle-ci auprès des demandeurs d'asile.

Une seconde table ronde, réunissant :

Alain Seksig, responsable du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des enfants Allophones Nouvellement Arrivés et les enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs) de Paris,

Christine Savantré, conseillère nationale de l'UNSA, en charge de la formation professionnelle,

Angélica Trindade-Chadeau, conseillère nationale de l'UNSA Education,

Aurélie Guitton, coordinatrice de la plateforme InfoMIE (Informations sur les mineurs isolés étrangers), qui a permis d'aborder la question de l'accès à l'éducation des enfants et jeunes migrants, ainsi que les problématiques particulières portant sur la formation professionnelle et sur le cas des mineurs isolés et / ou non accompagnés.